



CONSEIL DE LA BIBLIOTHÈQUE
Séance du 4 décembre 2012

PRESENTS :

M. BOUTRY, Président de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne

M. LEYTE, Président de l'université Paris II Panthéon-Assas

M. TOSELLO-BANCAL, Directeur de la Bibliothèque Cujas, rapporteur général du conseil

Représentants de l'université Paris I

Mme HIDIROGLOU

Représentants de l'université Paris II

Personnalité extérieure : M. STORRER,

Représentants de la Bibliothèque Cujas

Mme CHEVILLOTTE, Mme DESOS-WARNIER, M. JARDEL, M. NIZIERS, Mme RENARD,

Mme THEOR, M. TRANNOY

Participants avec voix consultative

M. HOARAU, Mme MAGNAUDET, M. MARCEROU, Mme SONNEVILLE

Invités

Mme ALONZO, Mme BALLEY, Mme DIDIERJEAN-JOUVEAU, Mme JAUNAUT, Mme

LE MEUR, Mme LAURENT, M. PETEL.

REPRÉSENTÉS PAR PROCURATION :

Représentants de l'université Paris I

M. SANZ

Représentants de l'université Paris II

M. BOURNAZEL

Mme PÉTEL-TEYSSIÉ

Mme THIRION

La séance est ouverte à 10h05

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du Conseil du 18.11.2011
- Rapport d'activité 2011 et bilan intermédiaire du contrat d'établissement 2010-2013
- Projet de budget 2013
- Résultats de l'enquête de satisfaction des usagers (déc. 2011)
- Point sur
 - les travaux de mise en conformité et de rénovation des espaces publics de la bibliothèque,
 - la réorganisation des documents proposés en libre accès.
- Présentation du nouveau système d'information documentaire
- Questions diverses

Approbation du procès-verbal du Conseil du 18.11.2011

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Rapport d'activité 2011 et bilan intermédiaire du contrat d'établissement 2010-2013

M. Tosello-Bancal fait ressortir les points majeurs du rapport soumis aux conseillers.

Les acquisitions de ressources documentaires ont été effectuées à un rythme soutenu, avec un effort particulier pour les documents en langues étrangères.

L'importance des achats effectués en réponse à des demandes adressées par les lecteurs, le plus souvent par les enseignants chercheurs, est soulignée : 236 suggestions d'achats en 2011, qui montrent la qualité du dialogue que la bibliothèque entretient avec ses lecteurs. Les demandes sont honorées dans 95% des cas, les suggestions hors champ scientifique de la bibliothèque sont très rares. Le nouveau portail fera mieux connaître ce service.

Les acquisitions de ressources électroniques ont été accompagnées d'une renégociation progressive des accès distants, en respectant le choix du président Vogel de réserver ces accès, pour les lecteurs de l'université Panthéon-Assas, aux enseignants, chercheurs et doctorants.

Le label NoctamBU (bibliothèques ouvertes au moins 65 heures par semaine) a été attribué à la bibliothèque Cujas (ouverture hebdomadaire 69 h), dont l'activité a été stable en 2011 : 281 jours d'ouverture. La fréquentation moyenne est de 1800 entrées par jour, avec des pics à 3000 entrées.

Les formations proposées aux lecteurs sont organisées en partenariat avec les universités Paris 1 et Paris 2. Le *Jurisguide*, outil collaboratif produit et coordonné par la bibliothèque Cujas, a connu une hausse très nette de fréquentation : 22 500 connexions en moyenne mensuelle, le nombre de téléchargement a été multiplié par deux.

La bibliothèque Cujas présente la particularité de proposer des collections presque exclusivement en accès indirect, ce qui entraîne une activité de consultation sur place importante, en diminution toutefois depuis quelques années. En 2011, 640 demandes de consultations ont été enregistrées en moyenne quotidienne. Les consultations de ressources électroniques sont en revanche en très forte augmentation. Les prêts sont stables.

L'activité de PEB a diminué mais reste soutenue : 2 200 documents ont été prêtés en 2011.

Le programme de numérisation est décliné en 4 volets : partenariat avec la Bibliothèque nationale de France dans le cadre du marché de numérisation des « reliés BnF », co-pilotage du programme de numérisation concertée en sciences juridiques (programme pionnier, qui continue sur sa dynamique et est décliné par la BnF dans d'autres disciplines, par exemple en histoire de

l'art avec l'INHA), partenariat avec l'Institut Michel Villey, numérisation interne. En 2011, la mise en ligne a atteint une volumétrie significative et la chaîne complète de numérisation et d'archivage pérenne est stabilisée (la BIU Cujas ayant été la première bibliothèque universitaire à remplir l'ensemble des conditions techniques définies par le Cines).

Le travail sur la conservation des collections est important, c'est un investissement au long court sur lequel l'effort est continu. En 2011, une salle dévolue à la consultation des collections patrimoniales a été ouverte.

Le signalement des collections a connu une étape importante avec l'achèvement de la rétroconversion, préalable à la préparation de la migration des données dans le nouveau système d'information documentaire. Le catalogage courant est dans une proportion importante une activité de créations de notices bibliographiques (3608 en 2011).

Les partenariats sont nombreux.

La nouvelle interface du Doctrinal, mise à l'honneur en couverture du rapport d'activité 2011, améliore la navigation dans cette base de données éditée par Thomson Transactive, coproduite par 3 auteurs : les cabinets d'avocats Gide Loyrette Nouel, Sherman & Sterling et la bibliothèque Cujas (auteur de 2 400 notices en 2011).

La BIU est toujours active dans la coordination du service de référence virtuel Rue des facts, la discipline droit représentant les 2/3 des questions traitées. Beaucoup d'autres bibliothèques participent à ce service, dont les SCD des universités Paris 1 et Paris 2.

Les formations professionnelles sont assurées par la bibliothèque dans le cadre de conventions avec différentes structures (ENSSIB, Médiadix, URFIST, ADBS, etc.). Les compétences internes sont aussi mobilisées pour des actions de formation des personnels de la bibliothèque (224 inscriptions, concernant 79 agents, pour des formations organisées au mois de septembre 2011).

Le rapport est mis à l'approbation du conseil et approuvé à l'unanimité.

M. Tosello-Bancal présente ensuite le bilan intermédiaire du contrat 2010-2013, construit selon 4 axes déclinés en 15 actions.

Les horaires d'ouverture, à haut niveau, ont été maintenus et un progrès a été réalisé pour l'accueil des enseignants chercheurs en donnant accès à la salle Viollet les matins en septembre, en réponse à une demande qui avait été adressée par un collectif d'enseignants.

L'accueil des publics handicapés connaîtra un progrès important avec l'accès des personnes à mobilité réduite qui sera réalisé avant la fin du contrat, grâce aux moyens alloués par l'université Paris 1. Le président Boutry en est remercié.

Le changement du portail documentaire était un autre objectif du contrat. Le système est actuellement en période de transition et des ajustements et correctifs seront progressivement apportés dans les mois à venir.

Plusieurs actions concernaient les collections et le programme de numérisation. M. Tosello-Bancal ne revient pas sur le bilan présenté dans le rapport d'activité 2011, il indique qu'elles figureront naturellement à nouveau dans le prochain contrat et nourriront différents partenariats.

Le dépôt électronique des thèses de l'université Paris 2, piloté par le SCD, a été accompagné par la BIU Cujas pour le travail de mise en ligne. Mme Sonnevile précise que ce programme concerne aujourd'hui toutes les thèses de l'université Paris 2.

Le même processus est en cours avec le SCD de l'université Paris 1.

La bibliothèque a assuré la publication des actes du colloque Carbonnier, en ligne sur le site du Sénat et sous forme imprimée.

L'action 10, développement d'un outil de veille sur la recherche en sciences juridiques, est la seule qui n'ait pas été entièrement réalisée. Le recueil de données, ciblé sur la production scientifique des universités contractantes et PRES, est en cours.

La formation constituera également un axe fort du prochain contrat, ainsi que le travail sur les guides (*Juriguide* mais pas uniquement) mis à disposition des lecteurs et très appréciés.

Les travaux réalisés sur les réserves de la bibliothèque, grâce au soutien de l'université de rattachement, ont permis de progresser de façon importante pour la préservation du patrimoine documentaire et de préparer la phase actuelle de travaux d'ascenseurs.

La plupart des engagements ont été tenus. En conclusion de ce bilan, M. Tosello-Bancal souligne deux points de fragilité structurelle :

- le service rendu aux lecteurs est de qualité, notamment grâce à l'amplitude des horaires d'ouverture, qui pèse lourdement sur l'organisation et les moyens de la bibliothèque. La bibliothèque a été pionnière dans l'ouverture large à ses publics, sans moyen d'accompagnement.
- le bâtiment est contraignant. Les travaux en cours permettent d'en améliorer la fonctionnalité, mais la gestion des espaces de magasins reste problématique. Le déménagement de la BIUS permettra de disposer des magasins de la bibliothèque Cujas sur site Sainte-Barbe.

Le président Boutry remercie la bibliothèque pour ce bilan. Il remarque que l'ouverture très large est un service immense pour les étudiants et chercheurs. L'accès PMR est un enjeu majeur. Le bilan est positif, la mise en œuvre est optimisée. Le travail sur les collections, l'accès aux ressources électroniques et la valorisation sont soulignés.

Il remercie aussi M. Tosello-Bancal d'avoir alerté sur les difficultés. Les universités sous-dotées, ce qui est le cas des 2 universités contractantes de la BIU, bénéficieront d'emplois supplémentaires pour l'accueil des publics d'étudiants de L. La bibliothèque Cujas accueillant ces publics, une demande peut être argumentée en ce sens, le SCD étant toutefois prioritaire.

M. Marcerou intervient sur la question des locaux en précisant que la date d'achèvement du chantier de la Sorbonne, ainsi que le déménagement des collections au printemps 2013, sont confirmés, en prévision d'une réouverture de la bibliothèque dans ses murs en octobre 2013. Les locaux destinés aux bibliothèques Cujas et Sainte-Geneviève seront disponibles en phase avec l'installation complète de la BIUS sur le site Sorbonne, qui sera achevée en juillet.

Mme Balley apporte une précision sur l'outil de veille en cours d'élaboration. Son adjointe recense les productions des masters et écoles doctorales, il serait très bénéfique de pouvoir identifier un enseignant correspondant privilégié pour mieux connaître les besoins de documentation. Le travail sur cette action sera bien avancé avant la fin du contrat.

Projet de budget 2013

Le budget, examiné dans une version condensée, a été construit avec la direction des affaires financières et sera soumis au vote du CA de l'université Paris 1.

Les recettes des différentes conventions figureront au budget 2013. Une nouvelle convention a été signée avec le MESR pour l'organisation des agrégations, qui prend en compte les achats de documentation, jusqu'à présent imputés sur le budget de fonctionnement de la BIU Cujas.

Les ressources propres proviennent essentiellement des recettes du Cerdoc et de la délégation de service public copieurs et impression.

Le prélèvement sur réserves permettra de financer le dernier tiers du changement de SID : la vérification de service régulier sera faite en 2013. Les investissements concernent aussi le programme de numérisation et des achats de matériel informatique.

Les dépenses de personnel représentent 635 000 euros (salaires, cantine, formation).

Pour les achats documentaires, l'objectif affiché depuis 3 ans d'investir a minima 1 euro sur 2 pour la documentation (conservation incluse) a été atteint en 2011 et devrait l'être également en 2012.

Les amortissements mobiliers comprennent le matériel informatique.

M. Hoarau note que le prélèvement sur réserve, pour compenser un petit déficit, ne met pas en péril la bibliothèque.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

Résultats de l'enquête de satisfaction des usagers (déc. 2011)

M. Niziers présente les résultats de l'enquête de satisfaction menée en décembre 2011. Des enquêtes standardisées existent, la bibliothèque a fait le choix d'élaborer un questionnaire particulier, avec l'objectif de vérifier des hypothèses de travail qui portent sur des projets d'évolutions, certaines étant liées à l'opportunité des travaux pouvant être menés en 2012-2013.

Le taux de retour est très significatif : 1364 lecteurs ont répondu.

51% des réponses proviennent des étudiants. En proportion du nombre d'inscrits, les enseignants chercheurs ont été les plus nombreux à répondre à l'enquête.

L'évaluation des services correspond au positionnement de la bibliothèque Cujas, pôle de référence en sciences juridiques largement accessible : sur une échelle de 1 à 5, les collections ont été notées à 3,79, les horaires à 3,65.

L'évaluation du confort, noté à 2,84, est le résultat de locaux contraints et anciens.

Le taux de satisfaction sur la procédure d'inscription est de 70%, la bibliothèque s'attendait à une évaluation plus faible.

L'évaluation la plus basse, 2,51, concerne le nombre de demandes de consultation simultanées : limité à 3, il est effectivement relativement bas. Le délai de communication des documents (la majorité des collections est en accès indirect) est également un point sensible, noté à 2,54.

Les demandes d'amélioration concernent principalement l'augmentation du nombre de places assises et l'accès internet.

L'évaluation globale, à 3,51, est plutôt encourageante, ainsi que celles correspondant aux questions « contribution de la bibliothèque à la qualité de votre travail » (3,51) et « la bibliothèque est-elle à votre écoute ? » (3,34).

Les répondants avaient la possibilité de laisser des commentaires libres, ils ont été remarquablement nombreux à le faire (63%).

Les thèmes récurrents concernent la température en salle de lecture (mal régulée), l'organisation de la communication des documents et les règles de prêt, l'accès à internet, les horaires d'ouverture à élargir (avant 9h, après 21h, le dimanche, l'été en matinée, etc.).

Le nombre insuffisant de places assises a été très commenté, la salle de lecture est effectivement saturée dès 10-11h le matin.

Concernant la disponibilité des personnels, les commentaires vont dans deux sens, cette disponibilité étant soit saluée, soit jugée insuffisante.

Les priorités d'action qui se dégagent pourront être réalisées en partie dans le cadre des travaux programmés en 2012-2013 : augmentation des places assises, accès internet, réfection des toilettes (dont le mauvais état a été fréquemment souligné dans l'enquête).

L'accès aux collections sera amélioré grâce à l'augmentation du linéaire du libre accès.

Le président Boutry note que le nombre de réponses est remarquable et prouve l'attachement des lecteurs à la bibliothèque Cujas. Le taux de satisfaction est plus qu'honorable, même si des améliorations sont évidemment possibles.

M. Tosello-Bancal répond que les marges de progressions sont très nettes. Il souligne lui aussi le nombre de réponses conséquent, et tout particulièrement la proportion importante de lecteurs ayant pris la peine de rédiger des commentaires solidement argumentés.

Cette enquête très structurante a permis de se donner d'objectifs raisonnables. L'obligation de fermer la bibliothèque pour réaliser les travaux de création d'ascenseur permettra de mener une action de rénovation importante de la salle de lecture principale.

Point sur les travaux de mise en conformité et de rénovation des espaces publics de la bibliothèque

Deux chantiers sont actuellement menés de front. Les travaux de mise en conformité étant programmés de longue date, la fermeture obligatoire des locaux a fourni l'opportunité de mener un 2^{ème} chantier pour rénover les salles de lecture et les espaces publics de la bibliothèque.

M. Tosello-Bancal tient à souligner l'engagement de l'université Paris 1 en faveur de la BIU Cujas : le montant des travaux s'élevant à 1,2 millions d'euros, pris en charge pour les 2/3 par l'Université, le dernier tiers étant financé par un prélèvement sur les réserves de la bibliothèque. La volonté de l'université a également permis de porter avec succès, une demande de soutien auprès de la région Ile-de-France, qui a voté une subvention de 220 000 euros dans le cadre du programme Bibliorif.

Le calendrier de réalisation des travaux a été calibré de façon très serrée afin de contraindre le moins possible les lecteurs :

- 1^{ère} phase de mi-juillet à mi-septembre : les salles en étage ont été câblées, l'ensemble des publics étant accueilli dans la salle de lecture du rez-de-chaussée. Le département des Monographies s'est provisoirement installé en salle Paul Viollet.
- 2^{ème} phase de mi-septembre à mi-janvier : phase de démolition et intervention de l'entreprise de gros œuvre pour la partie ascenseur, fermeture provisoire de la salle de lecture en rez-de-chaussée. Seul le public des enseignants, chercheurs et doctorants a pu continuer à être accueilli en salle des périodiques. Les lecteurs de L2 à M2 ont été réorientés vers les autres bibliothèques : SCD des universités contractantes, bibliothèque Sainte-Geneviève et Sainte-Barbe, Bibliothèque nationale de France, Bibliothèque publique d'information et bibliothèque de l'Hôtel de Ville. La bibliothèque Cujas mesure les efforts effectués par ces établissements durant la période d'impossibilité d'accueil de ces publics dans les locaux en travaux et remercie leurs responsables et leurs équipes pour leur soutien.

- 3^{ème} phase de mi-janvier à mars : réouverture de la bibliothèque à tous les publics, l'installation de l'ascenseur et la réalisation des aménagements du hall se faisant en site ouvert.

La communication auprès des lecteurs avait été assurée en amont par la bibliothèque, qui a bénéficié d'une grande compréhension de ses publics (aucun courrier de plainte).

La date de réouverture sera indiquée mi-décembre, elle sera fixée au 14 janvier ou éventuellement retardée d'une semaine et reportée au 21.

Le président Boutry félicite la bibliothèque pour l'efficacité avec laquelle le chantier a été mené, le réaménagement partiel de la salle de lecture et les principales interventions pour l'accès PMR étant réalisées en 4 mois, de mi-septembre à mi-janvier.

Point sur la réorganisation des documents proposés en libre accès

Mme Didierjean présente le travail réalisé, durant la fermeture de la salle de lecture du rez-de-chaussée, pour simplifier la classification du libre accès, avec comme double objectif de faciliter le repérage des lecteurs et de leur permettre de remettre en place les ouvrages après consultation, pour les rendre disponibles immédiatement pour d'autres lecteurs. Ce point avait fait l'objet de commentaires dans les réponses à l'enquête de public.

Le personnel continuera les activités de reclassement et rangement des collections, avant l'ouverture et après 19h30. La possibilité d'un rangement en cours de journée est à l'étude.

Les collections ont été recotées, les regroupements thématiques ont été privilégiés pour éviter les dispersions (les publications internationales sont regroupées avec les ouvrages de droit international), les codes seront réunis sur un même rayonnage.

Les ouvrages ont aussi été équipés d'une couverture de protection.

Un guide destiné aux lecteurs présentera cette nouvelle organisation topographique.

Mme Balley ajoute que des présentoirs sont prévus pour mettre en valeur les nouvelles acquisitions.

Les mobiliers qui seront installés dans la salle de lecture en rez-de-chaussée permettent aussi d'augmenter significativement les collections du libre accès. Une réflexion sur les axes de développement sera menée en 2013.

Présentation du nouveau système d'information documentaire

Mme Le Meur présente la suite logicielle du fournisseur Ex-Libris, retenu dans le cadre du marché pour changement de SID. Ce fournisseur équipant aussi le SCD, ce choix permet de progresser dans la convergence des systèmes utilisés à l'université Paris 1.

La mise en œuvre depuis le mois de janvier se fait dans le cadre d'un travail collaboratif, avec une forte mobilisation des personnels.

La plateforme est installée sur des serveurs dédiés, cette solution technique ayant permis d'assurer une continuité de service (pas d'interruption dans la phase de bascule entre l'ancien et le nouveau SID). Le nouveau système a été ouvert la veille de la réunion du conseil, l'accès distant aux ressources électronique est provisoirement toujours géré dans l'ancien système et sera basculé après quelques ajustements.

La nouvelle version du SID est présentée par Mme Jaunault et Mme Renard.

Le site web reprend les informations mises à disposition sur l'ancien portail, avec ajout de fils RSS pour permettre une veille sur les actualités, les propositions de formation, les événements extérieurs et les nouvelles acquisitions.

Les formations proposées aux publics sont mises en valeur, le calendrier est plus précis et les conseils et guides pour la recherche ont une meilleure visibilité.

Une entrée particulière est proposée sur le fonds patrimonial : réserve, archives de l'ONU, archives de la Faculté de droit, collections numérisées.

Des focus sont proposés aux lecteurs, personnalisés en fonction de leur profil : premiers pas pour les nouveaux lecteurs, sélection d'information pour les doctorants, pour les chercheurs, ou pour les professionnels de l'information juridique.

Le nouveau catalogue permet de rechercher simultanément dans toutes les collections de la bibliothèque, au format papier ou numérique. Il est possible de restreindre la recherche, l'affichage de « facettes » facilite la navigation entre différents ensembles documentaires.

De nouveaux services sont proposés : les documents peuvent être stockés dans un panier, des dossiers peuvent être créés, envoyés par mail, traités avec des logiciels de gestion de référence bibliographiques. Des commentaires peuvent être ajoutés.

Les requêtes effectuées sur un domaine de recherche peuvent être sauvegardées pour être relancées périodiquement, il est possible aussi de s'enregistrer pour recevoir une alerte.

Les lecteurs peuvent suivre, à partir de leur compte personnel, leurs demandes de communication, de prêt, de suggestions d'achat.

Des fonctionnalités restent à ajuster, l'habillage de l'interface n'est pas achevé. Le travail d'acculturation des personnels est en cours, l'accompagnement des lecteurs est prévu.

Les présidents félicitent le personnel pour le travail accompli. Le président Leyte souligne que la modernisation de l'outil est très réussie.

Questions diverses

M. Jardel souhaiterait qu'une prime exceptionnelle soit attribuée aux personnels de catégorie C, dont la charge de travail a été alourdie et effectuée dans des conditions difficiles compte tenu des nuisances liées aux travaux (bruit, odeurs, fuite d'eau en magasins). Par ailleurs, la bibliothèque n'ayant pas été ouverte au public en nocturne durant les travaux, les personnels concernés n'ont pas perçu d'heures supplémentaires. La demande de versement de prime concerne les personnels titulaires et non titulaires.

Le président Boutry répond que la demande d'indemnité ne peut aboutir que sur le 1^{er} point qui concerne les conditions de travail exceptionnelles.

Le président Leyte indique que les étudiants de l'université Paris 2 proposent de mettre la revue de droit d'Assas à disposition du public de la bibliothèque.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h10.